

Communiqué de presse, 7 juin 2017

Le FPSPP, en partenariat avec Centre Inffo, lance la 1^{ère} édition des « Innov'Trophées : les Trophées de l'Innovation en Formation »

Le mardi 6 juin dernier ont été lancés les premiers Trophées de l'Innovation en Formation. Une initiative du FPSPP, avec le soutien du COPANEF, pour mettre en lumière les innovations à même d'améliorer le processus d'accès à la qualification et à l'emploi.

Genèse du projet

En octobre 2016, le FPSPP a proposé aux réseaux OPCA et OPACIF une réflexion sur l'innovation pédagogique. L'organisme s'est attaché plus particulièrement à l'adaptation des formes d'apprentissage aux publics les plus éloignés de la formation à travers l'utilisation de différentes modalités telles que le numérique, le digital, le mentoring, la transmission par le geste professionnel, la formation à distance...

Cette démarche a pour objectif d'intégrer progressivement ces nouvelles modalités dans les critères des appels à projets du FPSPP.

L'objectif : soutenir l'innovation en formation

En partenariat avec Centre Inffo, le FPSPP a décidé de mettre en place la 1^{ère} édition des « Innov'Trophées : les Trophées de l'Innovation en Formation ».

L'objectif est double : d'une part, soutenir les porteurs de projets innovants et d'autre part, valoriser des pratiques, méthodes, outils ou expériences qui s'inscrivent dans le cadre des politiques de formation.

La mise en place des Trophées a débuté hier à Paris avec une demi-journée consacrée à leur lancement : tables rondes sur l'innovation et la mobilisation des acteurs, présentation du projet de réalisation d'un objet matérialisant ces Trophées...

La cérémonie de remise des Trophées aux lauréats aura lieu, quant à elle, le 1^{er} février 2018 de 17h à 19h, à l'occasion de la prochaine Université d'Hiver de la Formation Professionnelle (UHFP), organisée à Biarritz par Centre Inffo.

Les Trophées sont au nombre de cinq :

- Les trois premières catégories prennent en compte l'innovation en formation, respectivement sous l'angle de l'apprenant, de l'entreprise et de l'organisme de formation.

- La quatrième catégorie tient compte des trois premières, avec comme objectif de valoriser les initiatives dans la région Nouvelle Aquitaine.
- La cinquième catégorie, portée par Centre Inffo, récompense l'innovation en formation pour les projets à dimension européenne (ERASMUS+).

Appel à candidatures

Dans ce cadre, le FPSPP lance un grand appel à candidatures auprès des organismes de formation, des entreprises, des publics apprenants (salariés, demandeurs d'emplois, actifs créateurs d'entreprises...) et des formateurs (enseignants, chercheurs...). Ces innovations seront repérées et soutenues par le réseau des OPCA et Fongecif, les branches professionnelles ainsi que les écoles et universités.

Les candidats ont jusqu'au **vendredi 17 novembre 2017** pour déposer leurs dossiers auprès du FPSPP.

« Les Innov'Trophées », en bref

- **7 juin -17 novembre 2017 : Appel à candidatures**
Auprès de l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle
- **20 novembre - 15 décembre 2017 : Sélection des innovations gagnantes**
Le jury, composé des parties prenantes, étudiera les candidatures reçues et sélectionnera les innovations gagnantes dans les 5 catégories.

- **1^e février 2018 : Remise des Innov'Trophées**

La cérémonie de remise des Trophées aux lauréats aura lieu le jeudi 1^e février 2018, de 17h à 19h, lors de la prochaine Université d'Hiver de la Formation Professionnelle (UHFP) organisée à Biarritz par Centre Inffo.

A propos du FPSPP

Créé par l'Accord National Interprofessionnel du 7 janvier 2009 sur le développement de la formation tout au long de la vie professionnelle, le FPSPP (Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels) est une association constituée entre les organisations syndicales d'employeurs et de salariés représentatives au niveau national et interprofessionnel. Il a pour vocation de mutualiser et de redistribuer à grande échelle les fonds de la formation professionnelle.

A propos du COPANEF

Créé par la loi de mars 2014, le COPANEF (comité paritaire interprofessionnel national pour l'emploi et la formation professionnelle) a pour mission de définir les orientations politiques des partenaires sociaux en matière de formation et d'emploi et d'assurer leur suivi et leur coordination avec les politiques menées par les autres acteurs. Il a également pour rôle d'élaborer la liste des formations éligibles au compte personnel de formation et de veiller à la mise en œuvre du CPF via notamment des études et évaluations.

A propos de Centre Inffo

Depuis plus de 40 ans, Centre Inffo est l'expert qui décrypte l'actualité de la formation à l'échelle nationale, régionale et européenne. Association sous tutelle du Ministère en charge de la formation professionnelle, il est doté d'une mission de service public dans les domaines de l'orientation et de la formation permanente.

Contacts presse

Caroline AMOROSINI - 06 78 44 75 10 - camorosini@oconnection.fr
Anne-Marie BOYVAULT - 06 89 28 42 29 - amboyvault@oconnection.fr